



Compte rendu de la visite du 30 mars 2011 chez la ferme associative « Les gouttes d'O »

Partage d'expérience à la ferme

La traction animale, l'accès au foncier, la ferme associative

Visite co-organisée par Bio de Provence, fédération de l'agriculture biologique en Provence Alpes Côte d'Azur, dans le cadre de son « réseau de fermes exemplaires en agriculture biologique », et par Agribio 06, le groupement des agriculteurs bio des Alpes maritimes, dans le cadre d'une formation professionnelle de trois jours sur la traction animale.

Une vingtaine de personnes, du milieu agricole essentiellement, ont répondu à l'invitation de l'agricolcollectif (ou ferme associative) «Les gouttes d'O » mercredi 30 mars à Val de Chalvagne, petite commune des Alpes de Haute Provence, à la frontière des Alpes Maritimes. Cet après midi de partage d'expériences était co organisée par Bio de Provence dans le cadre de son réseau de fermes exemplaires en agriculture biologique, et par Agribio 06, dans le cadre d'une formation de trois jours sur la traction animale.

Il était question d'échanger sur trois sujets agricoles novateurs, à savoir :

- la traction animale, comme moyen d'acquérir de l'autonomie sur les petites exploitations maraîchères ;
- l'accès au foncier agricole pour tous grâce à un outil coopératif performant et équitable : la Foncière Terres de liens ;
- La ferme associative : l'expérience des Gouttes d'O.

La traction animale, un moyen d'acquérir de l'autonomie sur les petites exploitations

La visite a commencé par une démonstration de traction animale avec un âne tout récemment mis au travail mais visiblement déjà conquis par ses nouvelles attributions. Il faut dire qu'il n'avait pas été mis entre n'importe quelles mains : Arielle Cadeau, bénévole permanente des gouttes d'O et monitrice équestre de formation, et Jo Ballade de Prommata, formateur passionné en traction animale.

Prommata est une association loi 1901 à but non lucratif dont le siège social est en Ariège et dont la vocation est le développement de la traction animale dans le monde entier. Elle propose du conseil, des formations, mais également conçoit un type de matériel simple, efficace, au prix modéré, accessible à tous et réparable par tous : le MAMATA (Matériel Agricole Moderne A Traction Animale). Le MAMATA est polyvalent car il est utilisable par tous types d'animaux, dont les ânes, et pour tous types de cultures. Par son système de « crochaxe », les outils sont interchangeable et peuvent s'adapter à chaque besoin et à chaque porte-outils. Par sa fabrication standardisée, le MAMATA permet l'échange des outils entre partenaires et les achats collectifs. Il est fabricable et réparable par un petit atelier, ce qui garantit l'autonomie de l'utilisateur. Enfin, il est conçu pour faire de la culture en billons.



Jo Ballade nous a rappelé l'importance pour un agriculteur de gagner en autonomie, dans cette conjoncture énergétique très problématique que nous connaissons, et nous a présenté la traction animale comme une solution particulièrement adaptée aux petites exploitations maraîchères. L'âne, rustique, est suffisant pour la plupart des travaux de maraîchage. Dans le travail avec l'âne, l'essentiel est d'établir avec lui une relation de confiance et de collaboration. Jo Ballade précisait que l'âne ne connaît pas la hiérarchie et les relations de dominance, contrairement au cheval par exemple qui peut

se soumettre même sans avoir compris ce qu'on lui demande (même si cela n'est malgré tout pas souhaitable !). De fait **l'âne ne travaillera jamais sous la menace, mais uniquement s'il a bien compris ce qu'on lui demandait**. A partir du moment où l'on a intégré cette notion, et avec un minimum de patience et de sensibilité pour analyser son comportement, il suffit de quelques semaines, à raison d'une heure de travail par jour, pour réussir à travailler avec son âne en traction animale. **Avec un seul âne on peut travailler sur l'année jusqu'à 1.5 hectares**. En revanche il est préférable d'en avoir deux, d'une part parce qu'il n'aime pas être seul, et d'autre part parce que certains travaux du sol un peu lourds se feront plus facilement avec une paire d'ânes.

Pour plus d'informations sur la traction animale : www.prommata.org/

Terre de Liens : l'accès au foncier pour tous

Ensuite les participants ont écouté avec attention Pierre Fabre, porte parole de **Terre de Liens**. Cette association de dimension nationale a été créée en 2003. Elle regroupe aujourd'hui plusieurs associations ou antennes Terre de liens partout en France. **Elle accompagne des porteurs de projet pour l'accès au foncier en milieu rural et périurbain. Elle concourt ainsi à la création d'activités écologiquement responsables et socialement solidaires**. Elle acquiert et transmet des terres sous forme collective, où la spéculation foncière ne peut se développer. Elle favorise une implication forte de la société civile, en réinventant de nouvelles formes de gouvernance territoriale basées sur la responsabilité et la collecte d'épargne solidaire.

L'association s'est dotée d'un outil d'acquisition du foncier efficace et collectif : la **Foncière Terre de Liens, qui est une Société en Commandite par Actions** (dont le capital, variable, est fractionné en actions détenues par des personnes physiques ou morales de droit privé). C'est une structure juridique originale pour laquelle on distingue deux types d'associés :

▸ **Les commanditaires** : ce sont les actionnaires, ceux qui apportent le capital. Il s'agit de personnes physiques ou morales de droit privé. Leur rôle est d'apporter du capital. Les actionnaires ne sont responsables des dettes qu'à concurrence de leur participation au capital.

▸ **Les commandités** sont nommés à la constitution par les commanditaires. Il peut s'agir de personnes physiques ou de sociétés. Ils sont les gestionnaires du capital, indéfiniment et solidairement responsables des dettes de la société. La séparation entre Commanditaires et Commandités opère une distinction entre le pouvoir de l'argent et le pouvoir de gestion. Contrairement aux règles générales dans une société « capitaliste », où l'argent donne le pouvoir de piloter la société, dans une SCA, c'est le Commandité qui a le pouvoir de gestion, donc d'orientation de la structure. Cette spécificité empêche toute dérive liée à la concentration du capital aux mains de quelques-uns. Le commandité est constitué des deux structures fondatrices de la Foncière (la [Nef](#) et [l'association](#) Terre de Liens), qui sont aujourd'hui les garants d'un bon usage du capital. Un autre grand intérêt des SCA est la possibilité de faire des Appels Publics à Epargne.



Près d'une centaine de projets d'installation agricole sur toute la France ont déjà pu voir le jour (ou sont en train d'aboutir), grâce à **Terre de Liens**. Pour plus d'informations, ou pour devenir actionnaire, un seul site :

www.terredeliens.org

Les « Gouttes d'O », une expérience de ferme associative originale

Les gouttes d'O est une association se développant, depuis 2009, sur une ferme située à Val de Chavagne. L'exploitation compte 10 hectares de SAU, dont 9 ha de prairies et parcours et 1 ha destiné au maraîchage et à l'arboriculture, ainsi qu'un gîte et une habitation en fust. L'ensemble a pu être acquis grâce à la Foncière Terre de Liens, et est loué par bail à l'association. **Celle-ci a pour vocation d'offrir aux personnes partageant un même besoin les moyens de construire ensemble des systèmes solidaires visant à y répondre**, à commencer par une dynamique d'autoproduction collective en alimentation biologique.

L'association est aujourd'hui composée d'un réseau grandissant de quelques dizaines de membres, répartis entre la moyenne vallée du Var et la côte (autour de Nice). **Cinq bénévoles permanents assurent le fonctionnement quotidien de l'exploitation. Les décisions liées aux activités sont prises par consensus à l'unanimité des membres concernés,**

et les coûts, ainsi que le bénévolat nécessaire au fonctionnement de l'activité, sont intégralement mutualisés selon les possibilités de chacun à travers la cotisation des membres.

La première dynamique développée, nommée La Nourricière, concerne l'autoproduction collective en alimentation biologique. Elle concerne actuellement une vingtaine de membres et se développe sur un jardin de 1.500 m² avec 50 fruitiers et 150 petits fruitiers.

Elle prévoit cette année l'installation de ruches, la culture de plantes médicinales ainsi qu'un petit élevage de volaille et vise, à terme, l'autoproduction alimentaire du maximum de besoins communs d'une cinquantaine de personnes.

Les membres du Jardin privilégient actuellement les expérimentations en agro-écologie et en permaculture, le travail du sol avec les équidés par la traction animale (l'association compte un âne et plusieurs chevaux), et produisent d'ores et déjà leurs légumes pendant environ six mois de l'année.

Par ailleurs un groupement d'achat en local ou auprès d'un grossiste bio est proposé aux membres pour se procurer tout ce qui n'est pas auto-produit.

Une autre dynamique proposant et développant des activités d'épanouissement, par l'art et la culture notamment a également été lancée l'année dernière.

Afin de permettre à des personnes à faibles revenus de bénéficier des activités, des exonérations partielles ou totales de cotisation ont aujourd'hui été attribuées aux deux tiers des membres. **En 2010, 70 % des dépenses de l'association étaient autofinancées**, et une subvention issue du dispositif micro-projet, financée par le FSE (Fond Social Européen) et la Région, a permis d'atteindre l'équilibre. **D'un point de vue économique, l'association a pour objectif d'autofinancer, à terme, l'ensemble de ses frais par la cotisation de ses membres et par les revenus de ses activités** (activités culturelles, artistiques, pédagogiques, location de gîte, ...).

Pour plus d'informations sur l'association les Gouttes d'O : <http://sites.google.com/site/lesgouttesdo/>

Contacts : didier.jammes@bio-provence.org / annelaure.dossin@bio-provence.org

Bio de Provence - Maison de la Bio- Agroparc – BP 1221 – 84911 - Avignon cedex 09 - Tél : 04 90 84 03 34 – Fax : 04 90 84 03 33
contact@bio-provence.org – www.Bio-Provence.org